

**DELIBERATION**

**DU**

**CONSEIL MUNICIPAL DE  
THORIGNE FOUILLARD**

**SEANCE DU 28 MARS 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le lundi vingt-huit mars à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur youtube. Elle est disponible sur le site de la commune.

*Date de convocation :* **Présents :** Mesdames, Messieurs ANDRÉ-SABOURDY Isabelle, BONNAFOUS Catherine, DA CUNHA Manuel, DEGUILLARD Julie, GEZEQUEL Damien, GROSEIL-MOREAU Arlette, JOUAULT Jaroslava, JOURDAN Christiane, LE GUENNEC Jean-Michel, LEFEUVRE Gaël, LEJOLIVET Bertrand, MAHÉO Aude, MÉTAYER Chrystèle, NOULLEZ Sébastien, PEROT Marlène, POINTIER Vincent, POINTIER Virginie, SERANDOUR Cyril, THÉRAUD Carine, TORTELLIER Laëtitia, VALLEE Priscilla, VAN CAUWELAERT Damien, VILLARET Caroline

Mardi 22 mars 2022

*Affichage :*

Du mercredi 30 mars  
au lundi 30 mai 2022

*Nombre de  
Conseillers en  
exercice :* 29

**Procurations de vote et mandataires :** Mme BOULEAU Jocelyne ayant donné pouvoir à Mme JOUAULT Jaroslava, M.LETENDRE Christophe ayant donné pouvoir à Mme DEGUILLARD Julie, M.PIERRE Frédéric ayant donné pouvoir à Mme MAHEO Aude, M.RAOUL Gérard ayant donné pouvoir à Mme JOUAULT Jaroslava, M.SOUQUET Eric ayant donné pouvoir à M.LEFEUVRE Gaël

Absent : M,SIMON Didier

Mme Carine THERAUD est nommée secrétaire de séance.

Mme Véronique COGEN-LE NOZER, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 22 mars 2022) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

**31-2022 - Vote du budget primitif annexe 2022 – ZAC DE LA VIGNE**

Elu référent : V. Pointier

**Vu** le code général des collectivités territoriales,

**Vu** l'avis de la commission Ressources et vie économique du 21 mars 2022,

**Considérant** la nécessité de voter le budget primitif annexe pour la ZAC de la Vigne avant le 15 avril 2022,

## BUDGET DE LA ZAC DE LA VIGNE

Chap	Libellés	BP 2022
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		
011	Charges à caractère général	1 669 629,29
65	Autres charges de gestion courante	3 280,62
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 266 476,73
023	Virement vers l'investissement	1 783 021,42
<b>Dépenses de fonctionnement</b>		<b>8 722 408,06</b>

Chap	Libellés	BP 2022
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		
70	Produits des services	102 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 544 190,47
002	Excédent de fonctionnement reporté	5 076 217,59
<b>Recettes de fonctionnement</b>		<b>8 722 408,06</b>

Chap	Libellés	BP 2022
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 544 190,47
001	Solde d'exécution négatif	3 505 307,68
<b>Dépenses d'investissement</b>		<b>7 049 498,15</b>

Chap	Libellés	BP 2022
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 266 476,73
021	Virement de la section de fonctionnement	1 783 021,42
<b>Recettes d'investissement</b>		<b>7 049 498,15</b>

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (28/28 voix), le Conseil municipal ADOPTE le projet de budget primitif annexe 2022 pour la ZAC de la Vigne tel que présenté.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Gaël LEFEUVRE

